

## Synthèse de l'atelier de lancement et de planification des activités de l'An 1 de la 2<sup>ème</sup> phase du PADS

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Déroulement</b>  | 24 et 25 janvier 2019 au CEFOD<br><br>Séances en plénières intercalée des travaux en 3 sous-groupes (répartis par effet attendu du PADS 2)   |
| <b>Participants</b> | 104 participants en J1 et 89 en J2 du niveau central, des deux provinces et d'institutions diverses et variées (voir listes de présences)<br><br>Etaient conviés à cet atelier, les représentants des Institutions organisations suivantes :<br><br>Niveau central<br><br>le MSP, le Ministère de la planification du Développement et de l'Economie (MPDE), le Ministère en charge de l'Elevage, les partenaires techniques et financiers (BASE, ADES, CARE, CIDR, CRF ...), les autorités provinciales et locales,<br><br>Niveau Provincial<br><br>BATHA (Gouvernorat, DSP, PPA, les ECD, ADRB, le Sultan du FITRI, le comité islamique du BATHA...)<br><br>MOYEN CHARI (Gouvernorat, DSP, PPA, les ECD, APDI, ATEV, BELACD, le comité islamique, l'Evêché, ...) |

| <b>Objectifs</b>   | <b>Résultats atteints</b>  |
|--|--|
| 1. Lancer officiellement la 2ème phase du PADS   | La phase est lancée de manière participative avec une grande diversité des participants du point de vue des organisations représentée et de leur origine géographique.<br>Les objectifs et stratégies de mise en œuvre sont connus par tous les acteurs.   |
| 2. Elaborer les principales activités par extrant et par résultat attendu pour l'an1 du PADS2  | Les planifications détaillées pour l'An1 ont été élaborées et validées.<br><br>Il reste à affiner la programmation dans le temps et sur le plan budgétaire, ce qui sera fait sous la responsabilité de la coordination du PADS avec les équipes provinciales qui seront installées auprès des DSP  |
| 3. Harmoniser les points de vue sur les procédures de gestion technique et financière du programme de concert avec les concernés (ECDSP, ECD, équipes du projet, Coordination) | La présentation du PADS a permis faire comprendre à l'assistance le dispositif de mise en œuvre du programme. Le Directeur du PADS est basé au siège du projet (Bâle, Suisse) et la Coordination du PADS dirige les deux équipes provinciales qui gèrent les fonds selon le manuel de procédure du PADS.<br><br>Les équipes de coordination du PADS sont |

| Objectifs | Résultats atteints  |
|-----------|---|
|           | intégrées au sein des équipes locales des deux Délégations sanitaires provinciales. Ces équipes sont composées d'un conseiller technique (Médecin santé publique), d'un chargé de mobilisation sociale, d'un gestionnaire logisticien et d'un assistant technique basé dans les deux districts d'origine (médecin à compétences chirurgicales). |

| Informations complémentaires   |
|--|
| <p>Des discussions ont permis d'enrichir les présentations sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures prises pour contribuer à l'amélioration de la <b>santé des nomades</b>, la question de genre, <b>l'implication des délégués</b> dans les activités du programme et <b>l'appui différencié entre districts</b> d'origine (PADS phase 1) et les autres districts avec le souci d'un appui équitable au sein des provinces entre les différents districts.</li> <li>• <b>Pérennité des résultats du PADS</b> : il a été rappelé qu'il faut promouvoir la stabilité du personnel sur le terrain. Une alerte a été lancée pour le District Sanitaire de Yao car depuis l'arrêt de la phase 1, le personnel recruté sous subvention du PADS n'a pas été intégré dans la fonction publique comme prévu par le comité de pilotage du PADS, et en conséquence, il s'est retiré.</li> <li>• Une <b>stratégie de rétention du personnel</b> doit être mise sur pied avec la DRH du MSP.</li> <li>• La Croix-rouge a annoncé qu'elle va quitter le Batha en mars 2019. Le recrutement des agents annoncé par GAVI en appui au MSP devrait permettre d'affecter au Batha <b>une partie de ces agents</b>.</li> <li>• Le <b>respect des engagements de l'Etat</b> a été au cœur des échanges. En effet, le MSP s'était engagé (Comité de pilotage du PADS) à reprendre ce personnel dans les deux province en fin de phase, mais cela ne fut pas le cas.</li> <li>• Le plaidoyer a été fait pour les <b>mutuelles de santé</b> à la fois pour leur développement dans la province du BATHA et pour que la subvention que l'Etat s'était engagé à verser devienne réalité afin que le Programme Mutuelles de Santé (PMS) ne soit pas interrompu et par là que cette expérience d'assurance maladie pour le secteur informel qui est perçue comme une solution unique, sans autre alternative à ce jour. Si le PMS s'arrête <b>ce sont aussi les activités prévues par le PADS pour promouvoir l'assurance maladie qui sont compromises</b>.</li> </ul> <p><b>Prochaines grande étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission conjointe (MSP et PADS) d'installation des équipes dans les provinces (dès que possible).</li> <li>• Programmation semestrielle budgétisée par province.</li> <li>• Elaboration de plan de mobilisation des Experts court terme pour accompagner les activités programmées.</li> <li>• Etude de base sur la qualité et sur l'utilisation des services et plan de suivi des indicateurs.</li> <li>• Atelier bilan planification semestriel au cours de la semaine du 17 juin 2019.</li> <li>• Atelier un bilan annuel et planification au cours de la semaine du 16 Décembre 2019.</li> </ul> |